

L'IMPASSE DE L'ÉTAT D'URGENCE

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 2 DÉCEMBRE 2018

A la suite des violences qui se sont déroulées le 1^{er} décembre 2018, plusieurs syndicats de police réclament l'instauration de l'état d'urgence et le gouvernement n'écarte pas cette hypothèse.

Rien ne justifierait le recours à une telle mesure. On ne répond pas à une crise sociale en limitant les libertés publiques alors que le gouvernement dispose déjà de moyens légaux considérables grâce à l'intégration récente dans le droit commun de pouvoirs exceptionnels.

On ne rétablit pas le dialogue démocratique en usant de méthodes qui porteront nécessairement atteinte au droit de manifester et qui ne pourront qu'être ressenties que comme une volonté de criminaliser le mouvement social.

La Ligue des droits de l'Homme (LDH) appelle le gouvernement à répondre d'une autre manière aux revendications qui lui sont adressées.

Ligue
des droits de
l'Homme

FONDÉE EN 1898

